

Nous acceptons les gobelets réutilisables propres.

Le règlement de la ville de Toronto sur les articles à usage unique et à emporter est entré en vigueur le 1^{er} mars 2024.

Planifiez à l'avance. Apportez votre propre gobelet.



Vous avez des questions?

Composez le 311 ou envoyez un courriel à reducewaste@toronto.ca

